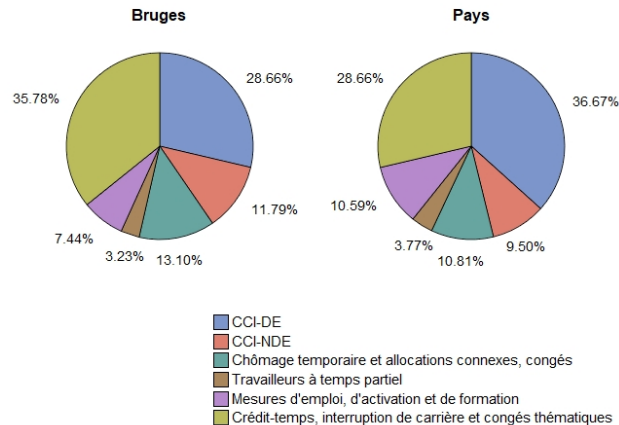


Entité: Bruges



Directeur: Guido VAN OOST
 Nombre d'agents: 115
 Nombre en équivalents à temps plein: 100

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	336.330	4,6
Assurés contre le chômage (2)	175.841	4,5
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	162.878	4,7
Taux du chômage (4)	5,9	

Vision globale 2018	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	76.245	4,1
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	1.599	4,4
Dossiers litiges achevés	4.084	4,4
Contrôles achevés	3.074	5,7
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	2.489	4,1
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	50	0,7
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2017	261,3	4,0
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	237,2	3,9
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	11,5	2,6
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	2,4	3,0

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	10.934	3,9
		Après études	705	1,9
		Travailleurs à temps partiel volontaire	583	2,9
		Chômage avec complément d'entreprise	235	2,7
		Hommes	7.707	4,0
		Femmes	4.749	3,0
		Chefs de ménage	4.163	4,2
		Isolés	3.031	3,4
		Cohabitants	5.263	3,3
		Total	12.456	3,6
	CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	189	4,5
		Chômage avec complément d'entreprise	3.986	6,1
		Chômeurs âgés	911	4,7
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	37	4,6
		Total	5.123	5,7
		Parents d'accueil	5.242	5,6
		Période non rémunérée dans l'enseignement	66	3,3
		Vacances jeunes	154	4,4
		Vacances senior	200	6,9
		Congés: soins d'accueil	21	6,9
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	Congés: soins d'accueil	11	7,2
		Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	1395	3,9
		Total	9	2,3
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	1.404	3,9
		SINE	236	1,9
	Mesures pour travailleurs		403	4,1
			971	7,6
	Mesures de formation	Formation professionnelle	1.143	4,5
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	186	1,7
		Autres	154	8,5
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	7	5,3
		Allocation en compensation de licenciement	133	5,9
			2	30,6
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger		91	5,5
		Activités ALE ou APS	4.461	7,5
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Sans allocations	67	6,2
		Total	4.528	7,5
	Crédit-temps	Avec allocations	5.922	5,3
		Sans allocations	549	5,2
		Total	6.471	5,3
	Congés thématiques	Avec allocations	4.262	5,1
		Sans allocations	290	4,9
		Assistance médicale	1.034	5,6
		Congé parental	3.496	4,9

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Congé pour soins palliatifs	21	6,1
		Total	4.552	5,1
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		1.892	2,7
	Autres attestations		6.750	3,9
	Total		8.642	3,6

- (1) Population au 1er janvier 2018 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).
- (2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2017. Ils comprennent:
- a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);
 - b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2017 (source: ONEM);
 - c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2017; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).
- (3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).
- (4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2017 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).
- (5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.
- (6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.
Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.
- (7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).